CATALOGUE DES FORMATIONS

Campagne 2025 / 2026

La cybersécurité protège vos systèmes.
Le RGPD protège votre entreprise.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
L.6313-1 -1 Action de formation

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

Table des matières :

Présentation RGPD SYNERGIE 3

Présentation des formations proposées : 4

- La règlementation européenne obligatoire à toutes les entreprises :
 - Les grands principes du RGPD 5

- La mise en conformité au RGPD d'une entreprise :
 - Obligations du RT/ST 7

- La mise en conformité au RGPD d'une entreprise :
 - Gestion des informations externes a l'entreprise (sous-traitants) 9

- La mise en conformité au RGPD d'une entreprise :
 - Analyse des risques 11

- La mise en conformité au RGPD d'une entreprise :
 - Quel lien entre RSE et RGPD ? 13

Description des supports pédagogiques 15

Accessibilité 16

Qualification de l'équipe pédagogique 17

Méthodes d'évaluation des acquis 18

Résultats des formations 19

Procédure de réclamation et médiation 20

Amélioration continue du dispositif 22

Organisation générale 23

Nous contacter 24

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

RGPD synergie

PRÉSENTATION RGPD SYNERGIE

RGPD Synergie, votre guide vers les bonnes pratiques RGPD

RGPD SYNERGIE se spécialise dans l'accompagnement des organisations pour adopter et intégrer les meilleures pratiques au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) , garantissant une gestion des données à la fois conforme et optimisée. Sa mission est de fournir des conseils personnalisés, de mener des audits précis et de proposer des solutions adaptées pour naviguer dans le paysage complexe de la protection des données.

RGPD SYNERGIE propose d'être Délégué en Protection des Données Externe généralement appelé DPO. Cela implique un rôle de conseil et d'accompagnement à plusieurs niveaux :

- **Apporter son expertise** auprès de la direction afin que celle-ci puisse assurer la conformité des traitements ;
- **Diffuser la culture et les règles de la protection** des données auprès de toutes les personnes qui traitent des données personnelles au sein de l'organisme.

RGPD SYNERGIE **sensibilise et accompagne les acteurs impliqués** au sein de chaque structure ou service traitant des données :

- En veillant à l'adoption par tous d'une culture « protection des données personnelles » via des formations internes sur les grands principes de la protection des données ;
- En procédant à des actions de communication sur des sujets pertinents pour l'organisme (utilisation d'affiches et guides pratiques accessibles depuis l'intranet, rappel des règles de sécurité à l'occasion d'une sanction ou d'une violation de données, fausses campagnes de « phishing » à but éducatif, etc.) ;
- En se présentant comme l'interlocuteur interne référent pour toute question en matière de protection des données, et si nécessaire au moyen de personnes relais.

Exerçant la fonction de DPO externe auprès de plusieurs dizaines d'entreprises, il nous est apparu légitime et cohérent d'élargir notre activité en devenant Organisme de Formation (OF), enregistré sous le numéro 76 66 03 150 66, afin de transmettre notre expertise en matière de protection des données. Spécialisé dans l'accompagnement et la mise en conformité du RGPD, RGPD SYNERGIE délivre des formations dans le domaine de la protection des données personnelles (process / réglementation / qualité).

Pour chaque formation réalisée, RGPD SYNERGIE délivre à l'entreprise, à l'issue de la session de formation, l'ensemble des documents nécessaires à la prise en charge des frais de formation par l'Opérateur de Compétences (OPCO) concerné, à savoir :

- Facture acquittée.
- Feuille de présence.
- Attestation de formation/bilan des compétences acquises.
- Convention de formation.

Les formateurs sont amenés à suivre des séances de formations pendant l'année afin d'actualiser leurs connaissances, d'accroitre leurs compétences et leur savoir-faire en la matière, et de maintenir la qualité des formations qu'ils dispensent.

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

PRÉSENTATION DES FORMATIONS PROPOSÉES RGPD SYNERGIE

- La règlementation européenne obligatoire à toutes les entreprises :
 - Les grands principes du RGPD…… 5

- La mise en conformité au RGPD d'une entreprise :
 - Obligations du RT/ST…… 7

- La mise en conformité au RGPD d'une entreprise :
 - Gestion des informations externes a l'entreprise (sous-traitants) ……. 9

- La mise en conformité au RGPD d'une entreprise :
 - Analyse des risques…… 11

- La mise en conformité au RGPD d'une entreprise :
 - Quel lien entre RSE et RGPD ? …… 13

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

LA REGLEMENTATION EUROPEENNE OBLIGATOIRE A TOUTES LES ENTREPRISES.

LES GRANDS PRINCIPES DU RGPD

Objectifs :

Comprendre la règlementation européenne obligatoire à toutes les entreprises.

- Glossaire ;
- La CNIL ;
- Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ;
- Le Responsable de Traitement et ses obligations ;
- Le rôle du Référent RGPD dans l'entreprise.
- Comprendre la mise en œuvre du RGPD.

Durée :

- Une journée (7heures)

Lieu :

- En entreprise ou dans des locaux proposés par RGPD SYNERGIE

Public :

- Toute personne débutante ;
- Personnels désignés par l'entreprise comme « référent RGPD » et/ou « responsable qualité »
 - Personnels gérant des données personnelles
 - Personnes en reconversion souhaitant se familiariser avec la protection des données personnelles
- Dirigeants, DPO, juristes, DSI, développeurs, techniciens, équipes projet, RH, marketing, etc.

Accessibilité :

- Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap.
- Les locaux sont accessibles à tous.

Prérequis :

- Maîtriser la langue française (parlé et écrit) – nos formations sont dispensées en « Français »
- En renvoyant le bon d'engagement / devis concernant la participation du stagiaire à la formation, ce dernier reconnait avoir la maîtrise de la langue française.

Contrôle des connaissances :

- Renseignement d'un questionnaire de contrôle des connaissances acquises en sortie de formation.

Acquis :

- Délivrance d'une attestation de présence et d'un bilan des compétences acquises

Evaluation de la formation :

- Renseignement d'un questionnaire d'évaluation et d'amélioration de la formation dispensé

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

Déroulement :

La formation est une alternance de présentations théoriques, d'échanges et de mise en pratique.

1 – Présentation des stagiaires et du stage
- Animation – présentation des stagiaires
- Introduction à la mise en conformité au RGPD en entreprise

2 – La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) :
- Historique de la CNIL
- Les 4 missions de la CNIL

3 – Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Historique
- Les objectifs

4 – Les Données à Caractère Personnel (DCP)
- Qu'appelle-t-on « données personnelles » ?
- Catégories de DCP
 - DCP courantes
 - DCP sensibles
 - Article 9 du RGPD

5 – Le Responsable de Traitement (RT) et ses obligations
- Qui est le RT
- Ses obligations

6 – Le Référent RGPD dans l'entreprise
- Comment nommer un « référent RGPD » ?
- Le Délégué en Protection des Données (DPO)

7 – Comprendre la mise en œuvre du RGPD dans l'entreprise.
- Licéité ;
- Finalité ;
- Information ;
- Proportionnalité ;
- Droit d'accès et autres droits ;
- Durées de conservation ;
- Sécurité.

Grille tarifaire proposée :

Format	Tarif HT
Individuel (inter)	500 € HT
Groupe (jusqu'à 5)	1 500 € HT
Groupe (6 à 10)	2 200 € HT
Groupe (>10)	+180 € / pers. suppl.

Nous élaborons des devis adaptés à la taille, au secteur d'activité et aux besoins de votre entreprise.

Options complémentaires :
- Frais de déplacement au-delà de 100 km : Devis à la demande.
- Formation sur mesure (secteur médico-social, tech...) : +250 € HT
- Évaluation de conformité RGPD incluse : +500 € HT

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

LA MISE EN CONFORMITÉ AU RGPD D'UNE ENTREPRISE.

OBLIGATIONS DU RT / ST

Objectifs :

- Comprendre la réglementation européenne obligatoire à toutes les entreprises.;
- Maitriser les obligations du Responsable de Traitement (RT) et Sous-Traitant (ST) ;

Durée :

- 1/2 journée (3h30)

Lieu :

- En entreprise ou dans des locaux proposés par RGPD SYNERGIE

Public :

- Toute personne débutante ;
- Personnels désignés par l'entreprise comme « référent RGPD » et/ou « responsable qualité »
 - Personnels gérant des données personnelles
 - Personnes en reconversion souhaitant se familiariser avec la protection des données personnelles
- Dirigeants, DPO, juristes, DSI, développeurs, techniciens, équipes projet, RH, marketing, etc.

Accessibilité :

- Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap.
- Les locaux sont accessibles à tous.

Prérequis :

- Avoir participé à la formation LES GRANDS PRINCIPES DU RGPD ou en maitriser les principes.
- Maîtriser la langue française (parlé et écrit) – nos formations sont dispensées en « Français »
- En renvoyant le bon d'engagement / devis concernant la participation du stagiaire à la formation, ce dernier reconnait avoir la maîtrise de la langue française.

Contrôle des connaissances :

- Renseignement d'un questionnaire de contrôle des connaissances acquises en entrée et sortie de formation.

Acquis :

- Délivrance d'une attestation de présence et d'un bilan des compétences acquises

Evaluation de la formation :

- Renseignement d'un questionnaire d'évaluation et d'amélioration de la formation dispensée

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

Déroulement :

La formation est une alternance de présentations théoriques (PowerPoint, vidéo, …), d'échanges et d'exercices de mise en pratique.

1 – Présentation des stagiaires et du stage :
- Animation – présentation des stagiaires
- Introduction à la mise en conformité au RGPD en entreprise

2 – Rappel sur les grands principes du RGPD :
- Glossaire ;
- La CNIL ;
- Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ;
- Comprendre la mise en œuvre du RGPD.

3 – Obligations du RT :
- Accountability
- Privacy by design & default
- Registre des activités de traitement
- Coopération avec l'autorité de contrôle
- Analyse d'impact relative à la protection des données
- Le RT et ses sous-traitants
- Désignation d'un Référent RGPD ou d'un délégué à la protection des données

4 – Le Délégué dans la Protection des Données (DPO) ou référent RGPD :
- Le DPO « consultant »
- Le DPO « promoteur »
- Le « référent RGPD »

Grille tarifaire proposée :

Format	Tarif HT
Individuel (inter)	300 € HT
Groupe (jusqu'à 5)	1 000 € HT
Groupe (6 à 10)	1 500 € HT
Groupe (>10)	+120 € / pers. suppl.

Nous élaborons des devis adaptés à la taille, au secteur d'activité et aux besoins de votre entreprise.

Options complémentaires :
- Frais de déplacement au-delà de 100 km : Devis à la demande en frais réel ou forfait.
- Formation sur mesure (secteur médico-social, tech...) : +250 € HT
- Évaluation de conformité RGPD incluse : +500 € HT

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

LA MISE EN CONFORMITÉ AU RGPD D'UNE ENTREPRISE.

GESTION DES INFORMATIONS EXTERNES A L'ENTREPRISE (SOUS-TRAITANTS)

Objectifs :

Comprendre et appliquer la règlementation européenne obligatoire à toutes les entreprises.

- Connaitre la responsabilité si plusieurs RT et du sous-traitant
- Représentant du RT ou ST établi hors UE
- Maitriser le partage des données en et hors Europe

Durée :

- 1/2 journée (3h30)
-

Lieu :

- En entreprise ou dans des locaux proposés par RGPD SYNERGIE

Public :

- Personnels désignés par l'entreprise comme « référent RGPD » et/ou « responsable qualité »
 - Personnels gérant des données personnelles
 - Personnes en reconversion souhaitant se familiariser avec la protection des données personnelles
- Dirigeants, DPO, juristes, DSI, développeurs, techniciens, équipes projet, RH, marketing, etc.

Accessibilité :

- Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap.
- Les locaux sont accessibles à tous.

Prérequis :

- Avoir participé à la formation LES GRANDS PRINCIPES DU RGPD ou en maitriser les principes.
- Maîtriser la langue française (parlé et écrit) – nos formations sont dispensées en « Français »
- En renvoyant le bon d'engagement / devis concernant la participation du stagiaire à la formation, ce dernier reconnait avoir la maîtrise de la langue française.

Contrôle des connaissances :

- Renseignement d'un questionnaire de contrôle des connaissances acquises en entrée et sortie de formation.

Acquis :

- Délivrance d'une attestation de présence et d'un bilan des compétences acquises

Evaluation de la formation :

- Renseignement d'un questionnaire d'évaluation et d'amélioration de la formation dispensée

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

Déroulement :

La formation est une alternance de présentations théoriques (PowerPoint, vidéo, …), d'échanges et d'exercices de mise en pratique.

1 – Présentation des stagiaires et du stage :
- Animation – présentation des stagiaires
- Introduction à la mise en conformité au RGPD en entreprise

2 – Rappel sur les grands principes du RGPD :
- Glossaire ;
- La CNIL ;
- Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ;
- Comprendre la mise en œuvre du RGPD.

3 – Qui est le Responsable de Traitement (RT)

4 – Responsabilité conjointe si plusieurs RT :

5 – Le RT et les Sous-Traitants (ST) :

6 – RT ou ST hors Europe

7 – Transferts hors UE
- Champs d'application
- Pays adéquats
- Codes de conduite / Packs sectoriels
- Règles d'entreprise contraignantes (BCR)

8 – Sanction de la CNIL : RT et ST ? RT ou ST ?

Grille tarifaire proposée :

Format	Tarif HT
Individuel (inter)	300 € HT
Groupe (jusqu'à 5)	1 000 € HT
Groupe (6 à 10)	1 500 € HT
Groupe (>10)	+120 € / pers. suppl.

Nous élaborons des devis adaptés à la taille, au secteur d'activité et aux besoins de votre entreprise.

Options complémentaires :
- Frais de déplacement au-delà de 100 km : Devis à la demande en frais réel ou forfait.
- Formation sur mesure (secteur médico-social, tech...) : +250 € HT
- Évaluation de conformité RGPD incluse : +500 € HT

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

LA MISE EN CONFORMITÉ AU RGPD D'UNE ENTREPRISE.

ANALYSE DES RISQUES

Objectifs :

Comprendre et appliquer la règlementation européenne obligatoire à toutes les entreprises.

- Identifier les risques des traitements sur les personnes concernées et les réduire ;
- Anticiper les fuites de données ;
- Prévoir les notifications en cas de violations de données personnelles.

Durée :

- 1/2 journée (3h30)

Lieu :

- En entreprise ou dans des locaux proposés par RGPD SYNERGIE

Public :

- Personnels désignés par l'entreprise comme « référent RGPD » et/ou « responsable qualité »
 - Personnels gérant des données personnelles
 - Personnes en reconversion souhaitant se familiariser avec la protection des données personnelles
- Dirigeants, DPO, juristes, DSI, développeurs, techniciens, équipes projet, RH, marketing, etc.

Accessibilité :

- Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap.
- Les locaux sont accessibles à tous.

Prérequis :

- Avoir participé à la formation LES GRANDS PRINCIPES DU RGPD ou en maitriser les principes.
- Maîtriser la langue française (parlé et écrit) – nos formations sont dispensées en « Français »
- En renvoyant le bon d'engagement / devis concernant la participation du stagiaire à la formation, ce dernier reconnait avoir la maîtrise de la langue française.

Contrôle des connaissances :

- Renseignement d'un questionnaire de contrôle des connaissances acquises en entrée et sortie de formation.

Acquis :

- Délivrance d'une attestation de présence et d'un bilan des compétences acquises

Evaluation de la formation :

- Renseignement d'un questionnaire d'évaluation et d'amélioration de la formation dispensée

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

Déroulement :

La formation est une alternance de présentations théoriques (PowerPoint, vidéo, …), d'échanges et d'exercices de mise en pratique.

1 – Présentation des stagiaires et du stage
- Animation – présentation des stagiaires
- Introduction à la mise en conformité au RGPD en entreprise

2 – Rappel sur les grands principes du RGPD :
- La CNIL et le RGPD ;
- Comprendre la mise en œuvre du RGPD.

3 – Analyse des risques :
- L'approche des risques
- Risques, évènements redoutés et impacts
- Sécurité et mesures correctives

4 – Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (AIPD)
- L'AIPD en 3 parties
- Ce que contient une AIPD
- Obligation ou non d'une AIPD
- Consultation préalable de la CNIL
- Démarche d'une AIPD

5 – La sécurité des données :
- Site web
- Sensibiliser les utilisateurs
- Complexité des mots de passe
- Sécurisation des postes et du réseau
- Le Plan de Reprise d'Activité (PRA)
- Protection des échanges de données
- Protection les locaux

6 – notification de violation de données :
- Notion de violation de données
- Notification à la CNIL
- Notification aux PC
- Les chiffres de la CNIL

Grille tarifaire proposée :

Format	Tarif HT
Individuel (inter)	300 € HT
Groupe (jusqu'à 5)	1 000 € HT
Groupe (6 à 10)	1 500 € HT
Groupe (>10)	+120 € / pers. suppl.

Nous élaborons des devis adaptés à la taille, au secteur d'activité et aux besoins de votre entreprise.

Options complémentaires :
- Frais de déplacement au-delà de 100 km : Devis à la demande en frais réel ou forfait.
- Formation sur mesure (secteur médico-social, tech...) : +250 € HT
- Évaluation de conformité RGPD incluse : +500 € HT

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

LA MISE EN CONFORMITÉ AU RGPD D'UNE ENTREPRISE.

Quel lien entre RSE et RGPD ?

Objectifs :

- Comprendre la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).
- Comprendre et appliquer le RGPD obligatoire à toutes les entreprises.
- Faire le lien entre ces actions.

Durée :

- 1/2 journée (3h30)

Lieu :

- En entreprise ou dans des locaux proposés par RGPD SYNERGIE

Public :

- Personnels désignés par l'entreprise comme « référent RGPD » et/ou « responsable qualité »
- Dirigeants, DPO, juristes, DSI, développeurs, techniciens, équipes projet, RH, marketing, etc.

Accessibilité :

- Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap.
- Les locaux sont accessibles à tous.

Prérequis :

- Maîtriser la langue française (parlé et écrit) – nos formations sont dispensées en « Français »
- En renvoyant le bon d'engagement / devis concernant la participation du stagiaire à la formation, ce dernier reconnait avoir la maîtrise de la langue française.

Contrôle des connaissances :

- Renseignement d'un questionnaire de contrôle des connaissances acquises en entrée et sortie de formation.

Acquis :

- Délivrance d'une attestation de présence et d'un bilan des compétences acquises

Evaluation de la formation :

- Renseignement d'un questionnaire d'évaluation et d'amélioration de la formation dispensée

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

Déroulement :

La formation est une alternance de présentations théoriques (PowerPoint, vidéo, …), d'échanges et d'exercices de mise en pratique.

1 – Présentation des stagiaires et du stage
- Animation – présentation des stagiaires
- Introduction à la mise en conformité au RGPD en entreprise

2 – La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- Qu'est-ce que la RSE ?
- Comment mettre en place une démarche de RSE ?
- Pourquoi une démarche RSE ?
- Plan d'action simple

3 – Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Qu'est-ce que le RGPD ?
- Pourquoi se mettre en conformité au RGPD ?
- Comment mettre en place une démarche RGPD ?

5 – Le lien entre la RSE et le RGPD : Choix stratégique ?
- Choix stratégique ?
- Points de convergence
- Quels sont les intérêts pour l'entreprise ?

Grille tarifaire proposée :

Format	Tarif HT
Individuel (inter)	300 € HT
Groupe (jusqu'à 5)	1 000 € HT
Groupe (6 à 10)	1 500 € HT
Groupe (>10)	+120 € / pers. suppl.

Nous élaborons des devis adaptés à la taille, au secteur d'activité et aux besoins de votre entreprise.

Options complémentaires :
- Frais de déplacement au-delà de 100 km : Devis à la demande en frais réel ou forfait.
- Formation sur mesure (secteur médico-social, comptable, ...) : +250 € HT
- Évaluation de conformité RGPD incluse : +500 € HT

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

DESCRIPTION DES SUPPORTS PÉDOGOGIQUES

Toutes les formations délivrées par notre organisme se font en présentiel. Cependant, en cas de nécessité et si la situation l'exige, il pourra être mis en place une solution digitalisée (visioconférence).

Les enseignements dispensés en salle par les formateurs, sont animés par des diaporamas (PowerPoint) illustrant les propos et facilitant la compréhension.

Ces présentations font l'objet d'une diffusion en salle par le biais de vidéoprojecteur.

Nous utilisons également les sites officiels visibles sur internet pour :

- Aider à la compréhension des attendus de l'autorité de contrôle
- Confirmer les éléments de langages.

L'enseignement théorique est doublé d'exercices pratiques ou de questionnaires permettant la mise en application des connaissances.



RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

ACCESSIBILITÉ

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap :

- Les locaux : accessibilité des locaux conformément à la réglementation décret n°2006-555 du 17 mai 2006.
- La formation : accompagnement tout au long de la formation, compensations en fonction des situations de handicap (Exemple : ergonomie de poste, matériel adapté…, adaptation des supports de formation, aménagements des examens, …).

Pour suivre ces formations, le candidat doit être en capacité de :

- Suivre des cours théoriques de plusieurs heures.
- S'exprimer en public ainsi que par les moyens de communication digitalisés actuels (visioconférence).

Nota :

- En renvoyant son bon d'engagement, le stagiaire reconnait avoir la maîtrise de la langue française.
- Le candidat, en validant son inscription à une formation dispensée par RGPD SYNERGIE, reconnait avoir pris connaissance de son programme de formations ainsi que de la rubrique « Accessibilité ».
- Il reconnaît son aptitude/intégrité à suivre cette formation dans les conditions usuelles :
 - En cas de besoin d'adaptation de la formation à une problématique de handicap, le candidat concerné devra contacter avant son inscription et au plus tard 15 jours avant la formation RGPD SYNERGIE afin d'appréhender ensemble les modalités d'adaptation de la formation : adaptation de la salle de formation, de la durée, du déroulé, des supports pédagogiques proposés… Ces éléments devront être tracés dans le document de « recueil des besoins »
 - Si la nature du handicap déclaré ne permet pas, suite aux échanges entre le candidat et RGPD SYNERGIE, d'adapter en conséquence le gabarit de la formation, alors l'inscription du candidat ne pourra être enregistrée.

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

QUALIFICATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RGPD SYNERGIE s'appuie sur une équipe de formateurs qualifiés et expérimentés, dont les compétences sont régulièrement actualisées.

Formateur principal : Eric BERTRAND

- Parcours professionnel : Plus de 20 ans de formateur en centre de formation et indépendant puis 7 années d'expérience en tant que DPO externe.

- Formations :

- Délégué en protection des données
- Le RGPD et les collectivités territoriales
- EBIOS RM : maîtriser une méthode structurée d'appréciation et de traitement des risques numériques et cyber
- IA et règlementation

- Domaines d'expertise : protection des données personnelles, sécurité informatique, conformité réglementaire, accompagnement des organisations (TPE, PME, secteur médico-social, éducation, professions libérales, collectivités)

- Nombre de structures accompagnées en qualité de DPO externe : Environ 40 structures

- Nombre de stagiaires formés depuis la création de l'organisme : Environ 300.

Actualisation des compétences :

Les formateurs de RGPD SYNERGIE suivent chaque année des actions de formation continue leur permettant de maintenir et d'actualiser leurs connaissances réglementaires et pédagogiques. Les thématiques suivies en 2025-2026 incluent notamment : actualisation CNIL, nouvelles lignes directrices, cybersécurité.

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

MÉTHODES D'ÉVALUATION DES ACQUIS

RGPD SYNERGIE met en œuvre une évaluation structurée des connaissances à trois moments clés de chaque formation :

1. Évaluation diagnostique (entrée en formation)

- Format : questionnaire recueil des besoins.
- Objectif : identifier le niveau initial de chaque participant et adapter le rythme de la session
- Utilisation : les résultats permettent au formateur d'ajuster la profondeur des échanges et les exemples choisis

2. Évaluation formative (pendant la formation)
 - Format : mises en situation, quiz interactifs, questions ouvertes en plénière
 - Objectif : vérifier la compréhension en temps réel et lever les incompréhensions immédiatement
 - Utilisation : le formateur adapte son discours en fonction des retours observés
3. Évaluation sommative (fin de formation)
 - Format : questionnaire de contrôle des connaissances de 20 questions
 - Seuil de validation : 14/20
 - Objectif : mesurer les acquis et identifier les points nécessitant un approfondissement
 - Utilisation : un certificat de formation est remis à chaque participant. Les résultats sont analysés par l'organisme pour faire évoluer le contenu des formations.

En cas de score inférieur au seuil de validation, le participant est informé et un accompagnement complémentaire peut être proposé s'il en fait la demande(ressources supplémentaires, échange avec le formateur).

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

BILAN DES FORMATIONS :

Un format pensé pour la réalité du terrain

- De 4 à 18 participants par session — un format qui garantit l'échange, la question, la mise en situation.
- Durée adaptée à votre organisation (note moyenne : 4,94/5).
- Langage clair, sans jargon inutile. Vos participants le disent eux-mêmes : *« Clair, net et précis »*, *« Très pédagogue »*, *« Passionnant »*.

	2025	2026	Total
Nombres de formations	~9	~12	~17
Stagiaires	~74	~116	~190
Satisfaction	4,7/5	4,87/5	≈ 4,78/5
Taux de complétion	100 %	100 %	100 %

Des résultats qui parlent d'eux-mêmes :

Indicateur	Résultat
Satisfaction globale	4,78/5 (moyenne consolidée 2025-2026)
Contenu adapté à l'activité professionnelle	4,9/5
Acquisition de nouvelles méthodes	4,87/5
Participants ayant identifié une action concrète à mettre en œuvre	Majoritaire
Taux de réussite aux évaluations	17/20 en moyenne

Une pédagogie qui s'adapte à chaque univers professionnel

Nos sessions sont construites sur-mesure selon le secteur d'activité de votre structure. Les exemples, les cas pratiques et les mises en situation sont tirés de votre quotidien :

Secteur	Exemples de mise en situation
Avocats	Gestion des données clients, secret professionnel et outils numériques, échange de pièces sensibles
Experts-comptables	Conservation des pièces comptables, transferts vers les plateformes, conformité des échanges avec les clients
Entreprises informatiques	Responsabilité en tant que sous-traitant, AIPD, sécurité des environnements de développement
Secteur médico-social	Données de santé, partage avec les familles, droits des résidents, conservation des dossiers
Éducation (écoles, collèges, lycées)	Droit à l'image des élèves, communication aux parents, outils pédagogiques, IA en classe
Collectivités & associations	Données des administrés, gestion des mails, cycle de vie des documents, obligations du DPO

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

Ce que nos participants en disent

« Merci pour votre professionnalisme » « Clair, net et précis ! Très professionnel avec des outils concrets » « Formation très bien animée et agréable » « Très pédagogue » « J'ai beaucoup appris » « Super » « Merci pour l'humour qui rend la formation plus sympa »

Pourquoi nous choisir

- Pas de cours magistral.
- Pas de diaporama de 120 slides.
- Une session interactive, rythmée, où chaque participant repart avec des réponses à *ses* questions et une action concrète à mettre en œuvre dès le lendemain.
- Pas de solution générique : Chaque session est préparée en fonction de votre métier, de vos outils, de vos risques spécifiques.
- Pas de théorie sans pratique. Les cas concrets ne sont pas un supplément d'âme — ils sont le cœur de la méthode.

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION ET MÉDIATION:

Traitement des réclamations :
RGPD SYNERGIE s'engage à traiter toute réclamation dans un délai de 15 jours ouvrés à compter de sa réception.
En cas d'insatisfaction concernant le déroulement d'une formation, ses conditions d'accueil, son contenu ou ses résultats, le stagiaire ou l'entreprise cliente peut formuler une réclamation :

- Par écrit à l'adresse suivante : contact@rgpd-synergie.fr
- Par téléphone au 06 08 92 56 21

Le traitement d'une réclamation suit les étapes suivantes :

1. Accusé de réception de la réclamation sous 5 jours ouvrés
2. Analyse de la réclamation par le responsable de l'organisme
3. Proposition d'une solution (complément d'information, nouvelle session, ajustement, remboursement partiel…)
4. Réponse écrite motivée au réclamant
5. Enregistrement de la réclamation dans le registre des réclamations de l'organisme
6. Analyse périodique des réclamations reçues pour alimenter la démarche d'amélioration continue

Médiateur de la consommation :
Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, en cas de litige non résolu à l'amiable, le consommateur (stagiaire personne physique) peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation suivant : https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/vous-etes-un-professionnel/choisir-un-mediateur-de-la-consommation/mediateurs-references
La saisine du médiateur est gratuite pour le consommateur. Elle ne peut intervenir qu'après une réclamation écrite préalable auprès de RGPD SYNERGIE restée sans réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours.

AMÉLIORATION CONTINUE DU DISPOSITIF:

RGPD SYNERGIE inscrit ses formations dans une démarche d'amélioration continue basée sur l'analyse systématique des retours des participants.

Sources d'analyse :

- Questionnaires d'évaluation à chaud (fin de chaque session)
- Résultats des évaluations des connaissances (pré et post-formation)
- Réclamations et retours des entreprises clientes
- Veille réglementaire (actualités CNIL, jurisprudences, nouvelles lignes directrices)
- Retours des OPCO et des organismes certificateurs

Actions d'amélioration réalisées en 2025-2026 :

- Intégration de cas pratiques supplémentaires issus du secteur médico-social et de l'éducation, suite aux retours des participants demandant davantage d'exemples concrets liés à leur métier
- Adaptation du rythme des sessions en fonction de l'heure de la journée (sessions en fin de journée restructurées pour privilégier les interactions et les mises en situation)
- Ajout d'un module sur l'intelligence artificielle et la protection des données, suite à la demande récurrente des participants du secteur éducatif
- Enrichissement des supports pédagogiques avec des exercices « Trouvez les erreurs » sur les échanges par email, suite aux demandes des participants

Ces actions sont revues annuellement et alimentent la mise à jour du présent catalogue.

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

ORGANISATION GÉNÉRALE DES FORMATIONS

Déroulement et organisation des formations :

Toutes nos formations sont réalisées en présentiel. Toutefois, en cas de nécessité et si la situation l'exige, une solution digitalisée (visioconférence) pourra être mise en place.

Les horaires de formation sont les suivants :

- Matin : de 9h à 12h30
- Après-midi : de 13h30 à 17h

Des pauses de 15 minutes sont prévues en milieu de matinée et d'après-midi.

Des consommables et rafraîchissements sont mis à disposition.

Préparation en amont de la formation :

Les formations sont adaptables à l'environnement métier et aux objectifs de chaque structure. Pour cela, le remplissage du recueil des besoins est obligatoire. Un délai minimum de 15 jours est requis entre l'analyse des besoins et la réalisation de la formation.

Les invitations et bulletins d'inscription sont envoyés aux entreprises au moins 15 jours avant la date prévue.

Les participants, ou leur représentant, doivent retourner à RGPD SYNERGIE, au plus tard 15 jours avant la session :

- Le document d'inscription complété
- Le recueil des besoins dûment rempli

Déroulement pédagogique

Les enseignements sont dispensés en salle par des formateurs et appuyés par des diaporamas (PowerPoint) projetés via vidéoprojecteur. Ces supports visuels illustrent les propos et facilitent la compréhension.

Des vidéos peuvent également être diffusées pour enrichir les contenus et argumenter certains éléments de langage.

Les supports utilisés pendant les formations sont partagés avec les stagiaires à l'issue de la session. RGPD SYNERGIE s'engage à respecter les principes du RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et à garantir la conformité des documents partagés au regard du RGPD.

Les locaux utilisés pour les formations sont conformes aux exigences d'un apprentissage optimal : ils offrent un espace suffisant, sont équipés de mobilier adapté (tables, chaises, bureaux), disposent de chauffage et/ou climatisation selon la saison, ainsi que de sanitaires et d'espaces de convivialité.

Intervention en entreprise :

Lors des interventions au sein des entreprises, nos formateurs se conforment au règlement intérieur et aux règles de sécurité en vigueur. Un point préalable est effectué avec l'entreprise afin d'informer les participants des consignes à respecter avant le début de la formation.

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/

NOUS CONTACTER :

Pour toute demande d'information et/ou d'inscription, nous vous invitons à nous contacter, soit :

Par mail :

contact@rgpd-synergie.fr

Par téléphone :

06 08 92 56 21

Lors de la prise de contact, nous pourrons définir précisément vos besoins afin d'adapter la formation, les exemples et les supports, pour un accompagnement plus ciblé et efficace.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
L.6313-1 -1 Action de formation

RGPD SYNERGIE
Organisme de formation enregistré sous le n° 76 66 03 150 66
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
RGPD SYNERGIE 927 851 857 RCS PERPIGNAN
Tel : 06.08.92.56.21 Courriel : contact@rgpd-synergie.fr Site internet : https://rgpd-synergie.fr/